

Programme sport sante bien-être en administrations publiques de l'Etat

Service déconcentré -

**Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale de Bourgogne-Franche-Comté -**

2019



DRDJSCS
**Direction régionale
et départementale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale**

Les bénéfices de la pratique des activités physiques pour lutter contre la sédentarité, faire progresser l'état de santé et améliorer la qualité de vie des agents publics, ne sont plus à démontrer. Découvrez la

démarche réalisée en région Bourgogne Franche Comté.

Qualité de vie et conditions de travail

Bourgogne-Franche-Comté

Ministère de l'Intérieur

Description du projet

A la demande du préfet de région Bourgogne-Franche-Comté, le DRDJSCS a proposé la mise en place d'un programme sport santé pour les agents des services de l'Etat en région Bourgogne-Franche-Comté, objectif 10 du projet de Stratégie Nationale Sport santé.

Le projet s'adresse dans une première phase aux agents de la DRDJSCS de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il a vocation à s'étendre à l'ensemble des administrations d'Etat en région Bourgogne-Franche-Comté en suivant une montée en charge progressive.

La direction de l'ARS, consultée dans le cadre du protocole de collaboration avec la DRDJSCS, a souhaité que soit utilisée la charte entreprises et établissements actifs du Programme National Nutrition Santé. Elle a notamment apporté son expertise et ses ressources. Cette charte a été utilisée, et même renforcée, mais légèrement adaptée, cette action étant centrée sur les activités physiques ou sportives, remarquable média d'accès à la santé et à la citoyenneté, mais également levier majeur de cohésion et d'inclusion sociale.

Suivant une démarche projet, la DRDJSCS s'engage pour la mise en œuvre d'un plan d'action dont les pré-requis sont les suivants :

- Un diagnostic de la situation initiale ;
- Un plan d'action comprenant différents axes de travail ;
- Une sensibilisation de l'ensemble des personnels ;
- Une démarche intégrée à la politique générale de la DRDJSCS, notamment par l'inscription dans le projet de service ;
- Une traçabilité des documents, des actions de sensibilisation, de formation, de communication.

LE DIAGNOSTIC INITIAL

L'évaluation initiale porte sur différents champs d'investigation :

- les agents : pour connaître plus précisément leur niveau de pratique, leurs souhaits, leurs besoins, les freins pour pratiquer une activité ;
- l'offre de pratique : afin de cartographier de la manière la plus exhaustive possible les différentes propositions d'activités existantes, les opérateurs, prestataires et réseaux mobilisables ;
- l'offre alimentaire : pour recenser les pratiques de la DRDJSCS notamment lors des temps conviviaux, déjeuners de travail, offre de restauration...

LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action est construit autour des 4 axes du projet SSBE. Ce plan suit la trame suivante :

	Axe	Mesures - M
A	Développer des actions auprès de l'ensemble des salariés : soutien aux dynamiques des directions régionales, développement de projets globaux de proximité	M1- réaliser un état des lieux (s'appuyer sur document ONAPS) M2- proposer des dispositifs collectifs de mobilisation ou de remobilisation pour les salariés M3- mettre en place des dispositifs facilitant la pratique des activités physiques et sportives M4- promouvoir les mobilités actives en sécurité M5- améliorer l'offre alimentaire

<p>B Développer des actions auprès des publics prioritaires : soutien aux dynamiques des directions régionales, développement de projets globaux de proximité</p>	<p>M6- proposer un accompagnement vers un projet d'activité physique ou sportive adapté</p>
<p>C Développer des actions auprès des professionnels : mobilisation, coordination et professionnalisation des acteurs, homogénéité des pratiques.</p>	<p>M7- dépister le manque d'activité physique et l'excès de sédentarité (auto-évaluation et évaluation par professionnel) et orienter vers une prise en charge adaptée M8- renforcer les compétences des acteurs</p>
<p>D Structurer le dispositif sport santé : visibilité et inscription dans la durée</p>	<p>M9- piloter le programme M10- mettre en place un plan de communication</p>

Objectifs et finalités

Compte tenu du large spectre d'action, il est attendu :

1 - des bénéfices directs pour les agents :

- Amélioration de la santé et de la condition physique
- Diminution des risques liés à l'inactivité physique
- Contrôle et stabilité du poids
- Prévention de certaines maladies : maladies cardio-vasculaires, obésité, diabète, ostéoporose, dépression, et certains cancers ...
- Prévention des TMS : une meilleure fonction musculaire améliore la posture et l'équilibre et réduit les risques de TMS (Troubles Musculo- Squelettiques)
- Prévention des risques psychosociaux.

2 - des bénéfices pour l'administration et intérêts économiques :

- Diminution des dépenses liées aux soins de santé
- Diminution des absences causées par les maladies
- Réduction des taux d'absentéisme, de rotation du personnel
- Baisse du nombre et de la fréquence des accidents et des blessures (notamment lors de la réalisation de tâches physiques)
- Revalorisation de l'image et de l'attractivité de l'entreprise (auprès des salariés, des partenaires extérieurs, etc.).
- Amélioration du climat social et de la qualité de vie au travail
- Satisfaction professionnelle et bien-être au travail accrus
- Développement d'une culture d'entreprise positive
- Amélioration de la concentration
- Productivité et efficacité au travail accrues
- Meilleur moral et effets bénéfiques sur l'humeur

- Plus grande capacité à gérer le stress : les employés sont plus calmes et détendus
 - Réduction des taux d'absentéisme et de rotation du personnel
 - Diffusion des valeurs de dynamisme, de performance
 - Esprit d'équipe plus important
 - Meilleures relations entre les employés (lien social créé)
- 3 - des bénéfices pour la société dans son ensemble:

- Les coûts de l'inactivité physique sont estimés à 67,5 milliards de dollars chaque année dans le monde, en tenant compte des dépenses de santé liées à l'inactivité (53,8 milliards) et à la baisse de productivité (13,7 milliards de dollars) (Lancet 2016).
- Ainsi, au-delà des impacts positifs sur le plan individuel (santé et bien-être des salariés) et collectif (performance des organisations), la société dans son ensemble peut bénéficier du développement de ce type de programmes. La réduction des maladies chroniques, des maladies professionnelles, des risques psychosociaux, de l'absentéisme, des TMS, etc., ont indéniablement un impact direct sur le recours aux soins comme sur l'achat de médicaments. Par voie de conséquence, certains coûts diminuent de manière importante pour la société.
- En élargissant le point de vue au-delà de l'activité physique, Olivier Plastré, membre du cercle des Économistes et Alexandre Jost, fondateur de la Fabrique Spinoza, estimaient ainsi en 2013 qu'une amélioration du bien-être des salariés aurait pour effet d'induire un gain de croissance, pour l'économie française, de l'ordre de 1%.

rubrique en cours